



## Politiques et procédures de réservation – Camping Dam-en-Terre

### Politiques

**Plus de 7 jours** avant la date d'arrivée : aucun remboursement des frais de réservation et d'administration de 35 %. La balance est remise sous forme de remboursement ou de crédit reportable lors d'un prochain séjour au camping.

**Moins de 7 jours** avant la date d'arrivée: aucun remboursement.

Modification de terrain ou des dates de séjours (même nombre de nuits): **5\$ de frais par modification** (taxes incluses).

Modification du séjour avec l'ajout de nuitées : **sans frais**  
Si le séjour est écourté, la politique d'annulation s'applique.

### Procédures

Prise de réservations pour les "**vacanciers**" **10 semaines et plus, à partir du deuxième mardi de janvier de chaque année, dès 8 h** par téléphone uniquement.

Terrains "**vacanciers 2017**" disponibles: B-08, B-10, D-07, D-21, D-25, I-04, G-01, J-07, I-11, I-23, I-27, I-38, I-46, I-54, L-11.

Prise de réservations pour les "**visiteurs**" **à partir du troisième mardi de chaque année, dès 8h** par téléphone uniquement.

Aucune réservation n'est prise sur place.

**Prise d'appels et réservations effectuées dans le respect de l'ordre d'appel.**

- Maximum 2 séjours par réservation;
  - période illimitée par séjour;
  - maximum de 3 emplacements par séjour.
- \*Des frais de réservation s'appliquent pour chaque terrain réservé.

**Paiement complet exigé** au moment de la réservation.

Prise de réservation par téléphone et en ligne [campin.ca](http://campin.ca) en tout temps par la suite, selon les disponibilités.

Dernière mise à jour : 17 octobre 2016